

PORTE DE CLICHY : RÉALISATION DES ACCÈS SECONDAIRES

Les chantiers de la station Porte de Clichy avancent. Dans l'emprise principale, après la phase de travaux préparatoires et l'achèvement en août des parois moulées de la boîte de la future station, les travaux de terrassement ont démarré et s'achèveront en mai 2016. Dans les emprises situées boulevard Berthier et rue Suarès, les chantiers des accès secondaires sont eux aussi en bonne voie.

Dans l'emprise située boulevard Berthier, la phase de traitement de terrain est achevée et une grue à tour a été installée pour réaliser les manutentions lourdes. L'utilisation de la grue permet d'optimiser la surface requise pour le chantier, situé dans un environnement urbain très contraint.

Dans l'emprise située rue Suarès, où est réalisé l'accès côté Cité judiciaire, les parois moulées du puits d'accès sont terminées et la réalisation du couloir souterrain d'accès à la station débute. La méthode retenue pour les travaux, dans des terrains en présence d'eau, est la congélation du sol. Cette méthode permet de le solidifier et le stabiliser avant de démarrer les travaux de creusement.

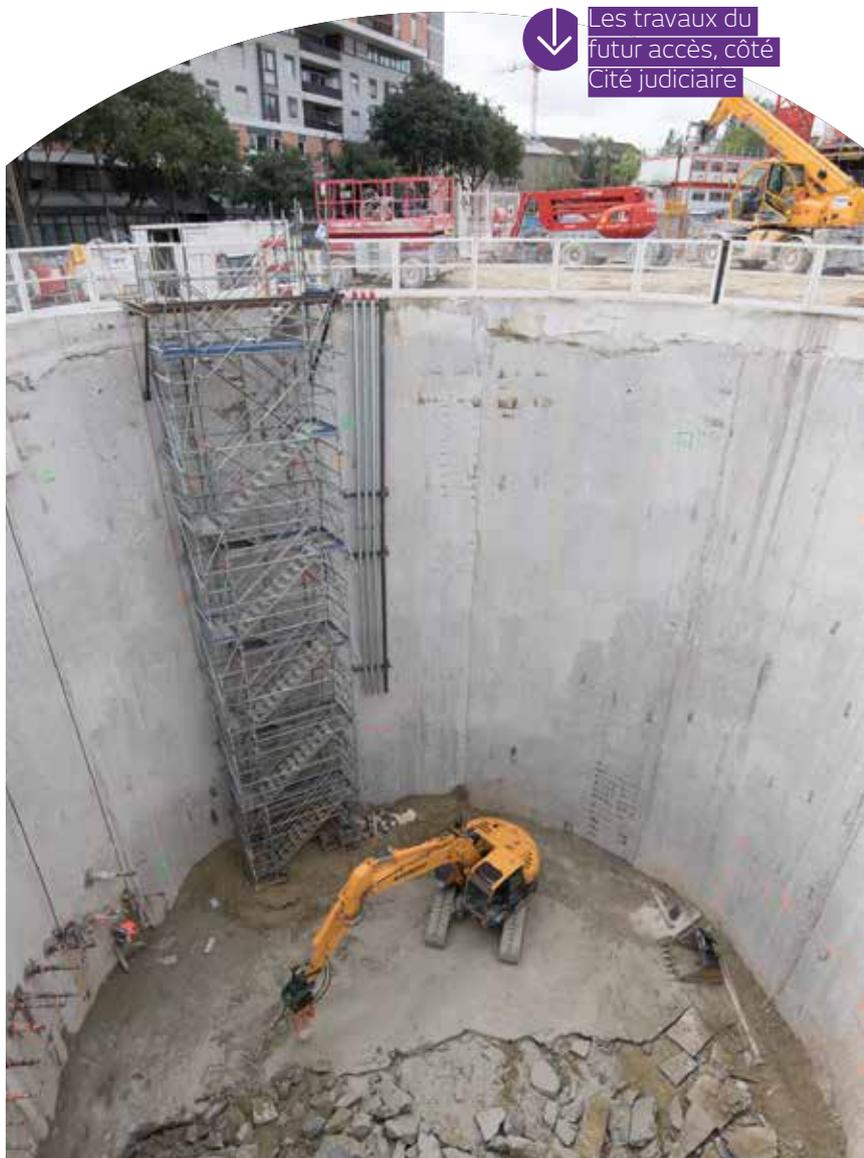
Enfin, dans la station Porte de Clichy, le passage du tunnelier est prévu pour le second semestre 2016.

Pendant les travaux, tout est mis en œuvre pour limiter les nuisances et notre agent de proximité se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, sur le terrain ou sur la rubrique contact du site dédié au chantier du prolongement :

www.prolongerligne14-mairie-saint-ouen.fr



L'équipe du projet du prolongement
de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen



ZOOM SUR LES TRAVAUX DE L'ACCÈS CÔTÉ CITÉ JUDICIAIRE

La réalisation du couloir souterrain de liaison entre l'accès de la Cité judiciaire et la station nécessite un traitement de sol provisoire par congélation, mis en œuvre pendant la durée de creusement de la galerie. Cette méthode se déroule en deux phases.

Phase 1 : mise en place des installations et congélation

Le fluide frigorigène qui permet le refroidissement des sols est constitué d'azote : il circule en circuit fermé et n'est donc jamais en contact direct avec le terrain, ni avec l'air.

L'azote est stocké dans des silos mis en place à cet effet et circule dans des conduites spécifiques positionnées préalablement dans le sol.

L'opération de congélation sera réalisée dans la première quinzaine de novembre.

Des livraisons d'azote auront lieu plusieurs fois par jour, entre 6h et 22h pendant la durée de l'opération.

La différence de température entre le sol refroidi et l'air ambiant, plus chaud, est susceptible de provoquer de la vapeur au contact de l'air ambiant. Cette fumée blanche, totalement inoffensive et inodore, se dissipe rapidement à l'air libre.

Phase 2 : maintien de la congélation des sols et travaux de creusement

A l'issue de la phase de refroidissement, le sol doit être maintenu congelé pendant la durée de creusement de la galerie et de réalisation de la structure définitive du couloir d'accès, soit approximativement 3 mois.

L'entretien de la congélation est réalisé par la circulation de saumure (eau très salée) dans les conduites installées dans le sol. Cette opération se fait en circuit fermé (la saumure n'est jamais en contact avec le sol ni avec l'air) à l'aide d'un groupe frigorifique permettant un maintien de la température du fluide à -30°C approximativement.

Ce groupe frigorifique doit fonctionner 24h/24, 7j/7.

Une fois cette phase de creusement terminée et le terrassement achevé au second trimestre 2016, démarrera la construction de la dalle du parvis.

LES TRAVAUX PRÈS DE CHEZ VOUS



Les équipements liés aux travaux ont été placés au plus loin des riverains des habitations environnantes

L'accès à la station, qui débouchera au niveau du parvis du futur Tribunal de Grande Instance, comme indiqué sur le schéma, est situé en face des immeubles d'habitation de la rue André Suares.

C'est à l'extrémité nord de l'emprise, isolés des habitations par un mur acoustique, que seront installés le groupe frigorifique et les silos de stockage de l'azote liquide.

LIMITER LES NUISANCES



Une attention particulière est portée à la limitation des niveaux sonores durant cette phase d'intervention.

Pour limiter les nuisances, un mur acoustique sera mis en place entre les installations de congélation et les immeubles d'habitation. Cet écran de 7m de haut est composé de caissons acoustiques perforés permettant d'absorber le bruit et de limiter les nuisances au maximum.

Ce dispositif est identique à celui mis en place sur l'emprise principale de Porte de Clichy. Le groupe frigorifique ayant pu être positionné en fond d'emprise, le mur acoustique peut être installé au plus près de la source sonore, et à distance et hauteur suffisantes par rapport aux bâtiments à protéger. Ce mur restera installé pendant toute la durée de l'intervention.

PORTRAIT



Alain Rousselet,
agent de proximité
à votre écoute

Accompagnant le chantier, il fait le lien entre les riverains, les commerçants et l'équipe projet, les maîtres d'œuvre et les responsables des travaux.

Sur le terrain, par courriel ou par téléphone, l'agent de proximité est votre interlocuteur privilégié.

Il veille à faciliter le déroulement du chantier et à préserver la qualité de vie du quartier.

Il connaît parfaitement le projet et ses incidences au quotidien et contribue à faire circuler les informations pour toute intervention exceptionnelle concernant le chantier.

Quand cela est nécessaire, il est en charge de rédiger et diffuser une information spécifique via les Flash Infos que vous recevez dans votre boîte aux lettres. N'hésitez pas à le solliciter pour toute question.

Contactez l'équipe de proximité sur la rubrique « Contact » du site dédié :

www.prolongerligne14-mairie-saint-ouen.fr

ou par courrier électronique à l'adresse :
m14-mso-info@ratp.fr

**DÉCOUVREZ
LA MÉDIATHÈQUE
ET LA CARTE
INTERACTIVE
EN LIGNE !**

M 14 prolongement
à Mairie de Saint-Ouen,
pour une ligne 13 améliorée

www.prolongerligne14-mairie-saint-ouen.fr